

## «Murs de ville» à Quimper, «fortifications» à Concarneau : destins croisés de remparts médiévaux

Entre Aven et Odet, les deux cités de Cornouaille que sont Quimper et Concarneau offrent aujourd'hui des visages bien différents. À Concarneau, cernés de mer, de bateaux de pêche et assaillis de voiles, se dressent, imposants, les murs de la ville close, toute médiévale, qui évoquent encore le passé de place forte de cette position stratégique. Plus à l'ouest, Quimper, sa majestueuse cathédrale assoupie sur les berges de l'Odet, n'évoque pas d'emblée la cité médiévale cernée de remparts qu'elle a été. Et pourtant, Quimper a conservé dans son tissu urbain près de la moitié de son enceinte médiévale. Les deux villes ont en effet en commun d'avoir été entourées d'une enceinte urbaine durant le Moyen Âge, d'avoir subi sièges et attaques, d'avoir vu batailler les hommes sur leurs créneaux. Pourtant la paix s'installe durablement après 1532 et les remparts n'auraient plus de raison d'être. Comment expliquer alors la persistance jusqu'à nos jours de ces vieux murs inutiles depuis déjà longtemps ? En fait les destins divergents de ces murailles nous permettent de saisir l'ambivalence des évolutions de la ville : forte inertie d'une part mais aussi modernité destructrice d'autre part, qui ont pesé sur le devenir de ces monuments, à l'origine militaires, puis simplement urbains.

### Le temps des batailles : érection des remparts de Quimper et Concarneau

Les deux cités sont fortifiées au cours du Moyen Âge, mais dans des optiques et par des pouvoirs différents. À Quimper, cité épiscopale, l'évêque est tout puissant ; seigneur de la terre, il fait édifier les premiers remparts de la ville et entend ainsi protéger ses terres, sa cathédrale et sa ville. À Concarneau, c'est le duc de Bretagne en personne qui veut pouvoir compter sur une place forte. La vocation militaire de «Conq-kerne» est d'emblée plus affirmée.

Cependant, au fil des siècles et des batailles, les ducs de Bretagne prennent seuls en main la fortification des villes et ordonnent régulièrement la consolidation conjointe des remparts de ces deux villes cousines. Fortifier une ville c'est autant la défendre que la tenir, un moyen d'affirmer le pouvoir ducal. Ainsi au commencement de 1451, le duc Pierre II (1450-1457) est à Quimper et ordonne la reconstruction presque entière de la clôture de cette ville en même temps, il commande des travaux du même genre à Concarneau<sup>1</sup>.

**Quimper** a pris naissance au confluent du Steir et de l'Odet, sans doute au niveau d'un gué<sup>2</sup>. Nous ignorons de manière précise à quelle période la cité épiscopale a été fortifiée. À l'origine de l'agglomération il y eut une cité antique à laquelle succède un établissement religieux durant le haut Moyen Âge. Quimper est ville épiscopale, et même si les origines de la muraille restent obscures, ces murs ont été édifiés soit par l'évêque, soit par les habitants avec le concours ou l'aveu de l'évêque, seigneur de la ville. Toutefois les liens entre les ducs de Bretagne et les évêques de Quimper, bien que parfois concurrentiels, demeurent très étroits entre le XI<sup>e</sup> et le XIV<sup>e</sup> siècle<sup>3</sup>. Plusieurs indices convergent pour indiquer une fortification antérieure à celle du XV<sup>e</sup> siècle dont les vestiges subsistent aujourd'hui<sup>4</sup>. Entre autres, la découverte à l'intérieur de la ville close des vestiges de deux portes (*porz men* – porte de pierre, donc une porte fortifiée – et porte du guéodet) datant du XIII<sup>e</sup> siècle indique une muraille antérieure. Ce schéma de superposition et d'élargissements successifs d'enceintes est très classique, on le trouve également à Vannes, à Rennes, à Nantes<sup>5</sup>.

Les remparts de Quimper sont percés de six portes fortifiées qui protègent les ponts assurant les communications avec les faubourgs (fig. 1). La porte principale est celle de l'évêque (ou porte Sainte-Catherine) située au sud, non loin de la cathédrale. La porte de l'évêque donne accès au pont

<sup>1</sup> «Le mandement de Pierre II nous est connu par un mandement d'Arthur III qui donne la date du premier et même sa teneur.», TRÉVÉDY, J., «Essai sur l'histoire de Concarneau», *Association bretonne*, tome 25, 1906, p. 40. Voir également, KERHERVÉ, J., dir., *Histoire de Quimper*, Privat-SAF, Toulouse, 1994.

<sup>2</sup> Là où aurait été situé le château que Gradlon aurait donné à saint Corentin, cf. LE GALLO, Y., dir., *Le Finistère, de la préhistoire à nos jours*, éd. Bordessoules, 1991, p. 100.

<sup>3</sup> Notamment lorsque les comtes de Cornouaille accèdent au trône ducal au milieu du XI<sup>e</sup> siècle, voir KERHERVÉ, J., *op. cit.*, p. 55 et sq.

<sup>4</sup> Une mention dans le cartulaire de l'église de Quimper évoque «une maison dans le château de saint Corentin», le ruisseau du Froust est nommé «Frotguestell : ruisseau du ou des châteaux», le nom «Rachaër» (nom de la porte située à l'est de la ville) du vieux breton «rac : devant» et «caer : qui désigne un lieu fortifié». Cité dans LE GALLO, Y., *op. cit.*, p. 100.

<sup>5</sup> Voir par exemple AQUILINA, M., «Les remparts de Vannes : un patrimoine ignoré hier, médiatisé aujourd'hui», *Annales de Bretagne et des Pays de l'Ouest*, tome 109, 1<sup>er</sup> trimestre 2002, p. 147-160.



du même nom, relié à un filot (sur l'Odet) auquel s'attache le moulin épiscopal. Le palais épiscopal, proche de la cathédrale, est protégé par les murs de ville et la tour Penalen.

La porte du Rakaër (aussi appelée des Régaires) s'ouvre à l'est et une tour y est associée. En remontant ensuite vers le nord on rencontre trois tours dont celle de Nevet, encore en place. Une portion importante de ces remparts est dégagée aujourd'hui. À l'angle nord-est de la ceinture murale on rencontre la porte de la Tourbie (ou de la tour Bihan) et au nord-ouest celle de Saint-Antoine (ou de Mescloaugen). Entre ces deux portes les courtines sont bordées de douves à sec. Ensuite l'enceinte longe l'escarpement du Pichéry pour gagner l'emplacement de la porte Saint-Médard (porte à deux tours, passage voûté et pont-levis).

En face de la porte Médard, un pont du même nom permet d'accéder à la Terre au duc en enjambant le Steïr. Entre la porte Médard et l'Odet, Jean Trévédy (érudit quimpérois de la fin du XIX<sup>e</sup> siècle) notait deux tours, dont une, à l'angle sud-ouest de l'enceinte, faisait partie de ce qu'on appelait le «Petit Château». À cet endroit existait un renforcement localisé de la muraille, garni de tours, appelé «Petit Château». Une autre porte, appelée Costy ou Saint-François, donne sur l'Odet et ne date peut-être que du XVI<sup>e</sup> siècle.

La ville ainsi close de murs est longée sur deux de ses flancs par des fleuves : l'Odet au sud et le Steïr à l'ouest. De plus, l'ouest est protégé par un escarpement naturel, le Pichéry, et l'est par le ruisseau du Frouit. Une vaste enceinte donc qui s'étend sur 1 500 m et englobe environ 15 ha (enceinte de taille comparable à celles de Vannes ou de Dol de Bretagne)<sup>6</sup>. De plus, le procès-verbal d'arpentage des murs, fossés, remparts et fortifications dressé en mai-juin 1781 par le subdélégué à l'intendance de Quimper, Le Goazre, rapporte une hauteur des remparts de 7 à 8 m pour une épaisseur de 3,5 m<sup>7</sup>. En un mot une place fortifiée d'importance.

C'est au XIV<sup>e</sup> siècle, lors de l'affrontement des Montfort et des Blois-Penthièvre, que la ville devient véritablement un enjeu stratégique. Quimper a choisi d'emblée le parti Montfort (soutenu par les Anglais), ce qui lui vaut d'être sollicitée pour participer à l'effort de guerre et de recevoir en ses murs une garnison anglaise dès 1343.

<sup>6</sup> À Dol de Bretagne la muraille, longue de 1 500 m également, comprend deux portes ; à Vannes, elle mesure 1 400 m de long pour 13 ha enclous et cinq portes. En revanche les enceintes urbaines de Rennes et Nantes, capitales du duché, sont plus vastes : 2 200 m de longueur pour 26 ha protégés à Nantes par exemple. L'enceinte de la ville de Dinan atteint également près de 2 600 m de longueur, soit 30 ha de surface enclose et s'ouvre par cinq portes ; elle compte une dizaine de tours ainsi qu'un donjon, surnommé aujourd'hui «château de la reine Anne», ce qui en fait la troisième enceinte du duché.

<sup>7</sup> Cité par DUTOT, C., *Le couvent des Cordeliers de Quimper (XIII<sup>e</sup>-XIX<sup>e</sup> siècles)*, maîtrise d'histoire, Université de Bretagne occidentale, sous la direction de J. Kerhervé, 1988, p. 76.

Ce qui lui coûte également un terrible siège mené par Charles de Blois et ses troupes en 1344. Ces derniers ne font pas moins de six brèches dans les murailles avant de parvenir à pénétrer la ville où ils massacrent sans discernement la population puis s'y installent durablement<sup>8</sup>. Mais la ville et ses habitants subissent encore, dès l'année suivante, les assauts, vains cette fois, des Montfortistes. Dans ce contexte agité les murs sont régulièrement consolidés. Ce n'est qu'à la fin de la guerre, en 1364, que Quimper fera sa reddition au duc vainqueur Jean IV qui saura se montrer magnanime.

Une précision concernant les fortifications : les terres englobées dans les murailles sont sous la domination de l'évêque, tandis que le duc de Bretagne possède lui la terre qui s'étend de l'autre côté du Steir et du pont Médard, la «Terre au duc» si justement nommée<sup>9</sup>. Aussi, dès que les nécessités de la défense l'ont permis, surtout après les dégâts subis lors de la guerre de Succession (1341-1364), les ducs de Bretagne ont cherché à s'imposer face à l'évêque. Leur effort a porté sur ce que l'on appelle le «Château» ou «Petit Château» achevé en 1453 (face à la Terre au duc, dans l'enceinte épiscopale) : le duc installe donc son pouvoir sur les terres de l'évêque. Mais déjà en 1453 lorsque le château est achevé, l'état du reste des murs est alarmant. Un impôt exceptionnel est levé en 1457-1458 pour les fortifications de Quimper et Concarneau, mais encore en 1462 «la ville de Kemper n'est aucunement fortifiée»<sup>10</sup>. À partir de 1468 une vaste campagne de travaux est engagée qui vise à reprendre les parties est et nord des fortifications, mal protégées par de simples douves à sec. Mais il est déjà trop tard et l'usage du canon, lors de la guerre contre la France, a tôt fait de démontrer l'inefficacité de ces hautes murailles.

En revanche le site d'installation de **Concarneau** marque d'emblée sa vocation militaire : un îlot rocheux, celui de Conq, isolé par la mer et les vasières, dans l'estuaire du Moros (fig. 2). La ville fut durant le Moyen Âge un refuge pour les troupes ainsi qu'un verrou sur la voie de Quimper à Pont-Aven.

À l'origine, une motte castrale occupe l'extrémité sud-est du rocher (fig. 3)<sup>11</sup>. Un bourg se développe à l'est de cet ensemble, dans la partie

<sup>8</sup> Pas moins de 1 400 habitants tués d'après le *Chronicum britannicum*, cf. KERHERVÉ J., *op. cit.*, p. 57.

<sup>9</sup> Ce quartier de la Terre au duc communique difficilement avec la cité «comme si le paysage urbain reflétait les difficultés de relation entre les pouvoirs rivaux (de l'évêque et du duc)» écrit Jean-Pierre Leguay dans KERHERVÉ, J., *op. cit.*, p. 88. Le pont Médard, auquel on accède par la porte du même nom, constitue l'unique passage, l'unique liaison entre les deux «villes».

<sup>10</sup> KERHERVÉ J., *op. cit.*, p. 91.

<sup>11</sup> Je remercie vivement Mme A.-F. Marziou de l'autorisation qu'elle m'a donnée de reproduire ce plan. Les pointillés entourent des parties de remparts construites ou reprises après 1540.



Figure 2 – Vue aérienne de la ville close de Concarneau.

Cliché Gilles Leroux, 15 juin 2006.

basse de l'île. Au XIII<sup>e</sup> ou XIV<sup>e</sup> siècle (période indéterminée) une ceinture murale en pierre complète les défenses de l'île. Les vestiges d'une tour du XIII<sup>e</sup> siècle ont été découverts dans la partie appelée «Fer à Cheval» lors de fouilles archéologiques menées en 1998 ; donc une fortification existait à ce moment. De plus, Jean-Pierre Leguay note que la ville possède un tribunal au XIII<sup>e</sup> siècle, ce qui atteste de son éveil urbain. L'importance stratégique de Concarneau, dès le XIV<sup>e</sup> siècle, se traduit dans son statut. La ville était le chef-lieu d'une châtelainie ducal et, à partir de 1355, elle fut nommée parmi les places de guerre de Bretagne.

En 1341, Jean de Montfort en confia la garde à une garnison anglaise qui n'en fut chassée qu'en 1373 par Bertrand du Guesclin. À cette date une enceinte existe, mais il semble qu'après la guerre de Succession l'enceinte ait eu besoin de sérieux travaux. Entamés seulement à partir du milieu du XV<sup>e</sup> siècle, les travaux de réfection se poursuivent pratiquement jusqu'à la fin de ce siècle, sous le duc de Bretagne Arthur III, après 1457, et encore sous François II, en 1467-1469, puis en 1476 et 1477. L'enceinte était cependant alors suffisamment résistante pour qu'en 1489, les Français, qui conquièrent les villes du duché les unes après les autres, se voient opposer une résistance à Concarneau pendant une quinzaine de jours. Mais les faubourgs de la ville en sortent durablement meurtris<sup>12</sup>.

<sup>12</sup> On en relève encore les traces jusque vers 1530 : LEGUAY, J.-P., MARTIN, H., *Fastes et malheurs de la Bretagne ducal, 1213-1532*, Ouest-France Université, 1982.



## Après la guerre, le temps d'urbaniser

Par la suite, le destin de leurs murailles respectives diverge jusqu'au  $xx^e$  siècle. Après le rattachement de la Bretagne au royaume de France (acte d'union 1532), les défenses de la plupart des villes bretonnes ne sont plus utiles (sauf pendant le court épisode de la Ligue, fin  $xvi^e$ ). Si Concarneau conserve un statut de place de guerre jusqu'à la fin du  $xix^e$  siècle, imposé pratiquement par la configuration du site, Quimper, plus ville que forteresse, n'a plus cette importance stratégique et poursuit un développement urbain que les vieux remparts commencent à gêner. La ville voit ainsi lentement se ruiner ses anciennes défenses devenues inutiles, incluses dans le tissu urbain : éventrées par la croissance urbaine, elles deviennent, au sens propre du terme « murs de ville ». Signe de leur abandon à Quimper en 1617, une partie du mur méridional s'effondre par manque d'entretien, puis quelques années plus tard en 1670, une tour s'étant effondrée près de la porte Saint-Médard, elle n'est remplacée que par un talus<sup>13</sup>.

En revanche les remparts de Concarneau, qui conservent une fonction militaire, sont toujours qualifiés de « fortifications ». Car la valeur stratégique du site de la Ville Close de Concarneau ne disparaît pas avec le temps.

En 1540 le rentier nous apprend que le « Vieux Chateau » servait pour « mener l'artillerie et faire assemblée de gens de guerre »<sup>14</sup>. La contrainte topographique qu'exerce cette île exiguë sur le développement urbain sert d'ailleurs ce destin militaire. La « ville » de Concarneau ne peut se développer qu'en dehors du site de la « place forte » de Concarneau tandis que le site de Quimper « s'urbanise » tout naturellement, le développement de la ville s'effectue autour et souvent au détriment de ses murailles.

À la fin du  $xvii^e$  siècle, sur les indications de Vauban, on apporte quelques perfectionnements aux défenses de Concarneau qui sert de point d'appui à la défense des côtes sud de la Bretagne. Jusqu'au  $xix^e$  siècle donc, la Ville Close est occupée par l'armée qui l'entretient et en affecte différentes parties à des usages variés, ainsi la tour du Major sert à abriter un temps la poudre et les munitions. Mais, peu à peu, au cours du  $xix^e$  siècle, la fonction militaire de la vieille place décline face aux progrès constants de l'artillerie. Après la défaite de 1870, le littoral du Finistère est délibérément délaissé à l'exception de quelques forts pour la défense de Brest. Cette tendance est renforcée en 1883 par l'apparition de l'obus tor-

<sup>13</sup> Voir KERHERVÉ, J., *Histoire de Quimper*, Privat & SAF, Toulouse, 1994.

<sup>14</sup> Cité par CHAPALAIN, Y., *La ville close de Conq d'après le rentier de 1540*, mémoire de maîtrise, Université de Bretagne occidentale, 1982.

pille. En 1888 et 1889, 49 forts et batteries de littoral sont déclassés en Finistère, puis vient le tour de la Ville Close de Concarneau.

En revanche les vieux murs de Quimper ne servent pratiquement plus dès après 1500, tout en survivant tant bien que mal dans la ville, comme beaucoup d'autres en Bretagne d'ailleurs. Ce n'est cependant vraiment qu'à partir de 1740 que les premiers grands travaux d'urbanisme ont lieu. La rive droite de l'Odet, entre l'évêché et le Steir, est transformée en quais : exhaussée et plantée d'arbres, elle devient le parc Costy ou parc ar Costy, lieu de promenade privilégié des Quimpérois. Puis, entre 1755 et 1781, toutes les portes de l'enceinte médiévale de Quimper disparaissent (fig. 1). En 1753, les portes et le pont-levis du pont Sainte-Catherine sont supprimés. En 1766, la Tourbie est démolie, et en 1772, c'est le tour de celle du Guéodet. La destruction de la porte Médard a lieu entre 1760, d'après Jean Kerhervé, 1771 pour Jean Trévédy et 1773 pour Daniel Bernard<sup>15</sup>. Vers 1769, la tour et la porte des Régaires sont démolies.

En 1764 un projet de remodelage urbain a été produit par l'ingénieur Gilles André<sup>16</sup>. Cependant, mis à part la destruction des portes médiévales, le plan n'amène pas encore de bouleversement du tissu urbain. D'après Jean Kerhervé «il faudra attendre la monarchie de Juillet et surtout le Second Empire pour voir, à Quimper comme dans les autres villes bretonnes, un commencement de réalisation d'un plan d'alignement»<sup>17</sup>.

Enfin en 1787 la tour Pen Al Len disparaît également, non pas détruite mais écroulée, ainsi que nous l'expliquent les archives. Dans les délibérations de la communauté de Quimper du 6 mars 1788 on trouve noté : «Les pluies continuelles de cet hiver ont occasionné l'écroulement d'une des tours du mur de cette ville, dite tour Penalen ; toutes les pierres étant tombées dans la petite rivière interceptèrent le cours des eaux, la communauté de ville les fit enlever par Marc Taillandier pour la somme de 30 livres»<sup>18</sup>. Et ceci nous permet de comprendre dans quelle situation se trouvent les remparts à cette époque. Leur entretien, extrêmement onéreux et inutile sur le plan défensif, a été abandonné, à peu près depuis la fin du Moyen Âge. Les différentes portions de mur, disséminées dans la ville qui se développe autour d'eux, se ruinent donc peu à peu et finissent par s'écrouler. La ville au passage en profite pour faire de la place et récupérer les pierres qui sont affectées à la construction des quais par exemple.

<sup>15</sup> BERNARD, D., «Quimper au XVIII<sup>e</sup> siècle. Notes et documents», *BSAF*, tome 49, 1922 ; TRÉVÉDY, J. «Promenade à Quimper», *BSAF*, tome 12, 1885 ; KERHERVÉ, J., *op. cit.*

<sup>16</sup> Arch. mun. Quimper, 1 Fi (2), Plan de la ville et des faubourgs de Quimper par Gilles André, dressé en 1764.

<sup>17</sup> KERHERVÉ, J., *op. cit.*, p. 155.

<sup>18</sup> BERNARD, D., *art. cit.* ; Arch. dép. Loire Atlantique B 4239.

Le développement urbain, mieux que les ennemis des siècles passés, a eu raison des remparts.

Durant toute la première moitié du XIX<sup>e</sup> siècle, Quimper poursuit donc ses travaux d'urbanisme<sup>19</sup> qui s'accélérent avec l'arrivée du chemin de fer en 1863. L'application des nouvelles exigences de l'urbanisme en matière d'hygiène (aération et élargissement des rues), de sécurité (l'éclairage de la ville) et de modernité provoquent des destructions de remparts.

Ainsi après 1835, le parc ar Costy est transformé en rue du Parc et ouvert à la circulation. Une part importante des remparts sud disparaît alors, essentiellement la partie entre le couvent cordelier, dont je vais reparler, et la cathédrale. Ces remparts sont abattus sans remords. La ville ne dispose pas des finances suffisantes pour les conserver.

Et puis, pourquoi les conserver ? Quel intérêt y aurait-il à entretenir de vieux murs, à demi en ruine et qui enferment la ville, la coupe d'une de ses rivières ? Car à partir de ce moment, phénomène très important, la ville s'ouvre vers l'Odet. Et en 1864, est aménagé le boulevard de Kerguelen au pied du reste du rempart sud.

### Destruction du «Petit Château» de Quimper

Petit à petit donc les nécessités de l'urbanisme creusent des brèches dans l'enceinte médiévale de Quimper. Cette enceinte, malgré ses pierres chargées d'histoire et de siècles, ne semble guère appréciée. Cela est particulièrement flagrant lors de la destruction de la partie comprenant le «Petit Château».

Dans l'angle sud-ouest de l'enceinte, se trouve l'ancien couvent des Cordeliers, où plutôt, vers 1830, les ruines de celui-ci, entourées par le «Petit Château»<sup>20</sup>. Le couvent des Cordeliers de Quimper aurait été fondé en 1232, *intra-muros*<sup>21</sup>. Le rempart constitue l'unique clôture du couvent franciscain depuis la porte Saint-Médard jusqu'à la porte Costy. Avant

<sup>19</sup> Création de la place Neuve – actuellement place de la Tour d'Auvergne –, aménagement du Mont Frugy, acquis par la ville en 1802, nouveaux abattoirs créés sur les rives du Steir en 1806, construction du palais de justice, quai de l'Isle, et de l'hôtel de ville, place Saint-Corentin.

<sup>20</sup> Certains auteurs affirment qu'une ancienne commanderie templière existait auparavant à cet emplacement. Voir DUTOT, C., *Le couvent des Cordeliers de Quimper (XIII<sup>e</sup>-XIX<sup>e</sup> siècles)*, p. 15.

<sup>21</sup> L'enclos des Cordeliers couvre environ un hectare, soit un quinzième de la superficie totale de la ville close. Voir AQUILINA, M. «Dans ou hors les murs : les couvents franciscains de Vannes et de Quimper», *Religion et mentalités au Moyen Âge, Mélanges en l'honneur d'Hervé Martin*, PUR, 2003, p. 145-157.

l'édification de la promenade du parc Costy, les berges de l'Odet s'étaient au pied des remparts. Après la fin du Moyen Âge, l'histoire du couvent cordelier de Quimper et des murailles qui le clôturent se résume à un long délabrement qui s'étire jusqu'à la Révolution. Les franciscains considéraient cependant les murs de l'enceinte comme les leurs et ce statut de propriété privée (en réalité usurpé) préserve pendant longtemps les vieux remparts de la destruction<sup>22</sup>. Ce qui n'empêche pas les projets de destruction. L'idée de démolir le mur de ville apparaît déjà en 1759.

«La communauté de Quimper a chargé le seigneur Chocat de Grandmaison, ingénieur en chef des Ponts et Chaussées de la province, de dresser le plan des fortifications et de donner son avis quant à leur état, ainsi que sur l'éventualité de leur démolition. L'ingénieur certifie que les murs tombent en ruine et menacent par leur chute de combler le lit du Steir, il en propose donc la démolition»<sup>23</sup>. Mais rien n'est fait à ce moment.

Quand arrive la Révolution, qui confisque et nationalise les biens du clergé<sup>24</sup>, le couvent est déjà presque abandonné. C'est à la ville de Quimper qu'en échoit la charge. Celle-ci décide de vendre ces bâtiments et ces murs dont l'entretien serait bien trop coûteux. Le couvent et les murailles sont donc vendus en 1792 surtout comme carrière (le procès-verbal d'inventaire dressé en 1790 comporte le dénombrement des pierres de taille des portes et des fenêtres). Mais l'espace occupé par le couvent est laissé à l'abandon au cœur de la ville et devient rapidement un véritable foyer d'infection. Il faut attendre 1839 pour qu'un plan d'urbanisme prévoit la création d'un marché couvert sur l'emplacement de l'enclos des frères mineurs<sup>25</sup>. La démolition de l'église, du cloître, et du cimetière, est adoptée sans opposition par le conseil municipal de Quimper. En 1846, soit 7 ans plus tard, le conseil municipal adopte le principe de «la construction d'un quai entre le parc (parc ar Costy) et la place du marché couvert»<sup>26</sup> (donc forcément destruction du rempart qui surplombe le Steir).

<sup>22</sup> DUTOT, C., *op. cit.*, p. 52. Voir aussi BERNARD, D., «Démolition des fortifications en bordure de l'enclos des Cordeliers en 1759», *BSAF*, 1922, p. 110.

<sup>23</sup> BERNARD, D., «Quimper au XVIII<sup>e</sup> siècle. Notes et documents», *BSAF*, tome 49, 1922.

<sup>24</sup> Décrets des 20 et 26 mars 1790 ainsi que ceux des 2 et 4 janvier 1791, qui arrêtent que les biens des congrégations doivent être intégrés au patrimoine national.

<sup>25</sup> Plan approuvé par ordonnance royale le 19 janvier 1839, Arch. mun. Quimper, 3 M 1, dossier sur les halles : devis d'un projet de marché couvert et d'un pont pour y communiquer de la place Terre au duc, dressé par Bigot, architecte du département, daté du 17 janvier 1845 (pour la construction du pont, la démolition des murs du quai dans l'emplacement du pont projeté est prévue).

<sup>26</sup> Arch. mun. Quimper, 1 D 17, délibérations du conseil municipal (1843-1848), séance du 10 novembre 1846 (Astor, maire).

Si le couvent a été pleuré et regretté, notamment par les érudits et archéologues de la Société archéologique du Finistère, les remparts, eux, n'ont pas soulevé le même intérêt. Pourtant, la construction de ce fameux quai du Steir nous permet de découvrir, dans les séances du conseil municipal, une sensibilité aux remparts que l'on n'est pas habitué à y rencontrer.

Lors de la séance du 29 mai 1860, on peut lire ces lignes étonnantes, trop rares : «Un membre exprime des doutes sur l'utilité de cette création, ce débouché ne lui paraît pas bien nécessaire. Sera-ce un embellissement pour la ville ? C'est au moins contestable à ses yeux, l'alignement ne lui semble pas gracieux, il regrettera les vieux murs condamnés à disparaître.»

Un autre membre du conseil ajoute, en reprenant l'ensemble des considérations invoquées en faveur du projet, que lui aussi regrettera «ces vieux remparts si chers à la population, si admirés des étrangers : mais ces murs, quelle que soit la décision du conseil, sont destinés à disparaître ; le nouveau propriétaire du terrain est décidé à tirer parti pour des constructions des matériaux qu'ils lui offrent ; écartons par conséquent cette question d'art et de sentiment.» L'utilité du quai prime sur les considérations esthétiques : pour faciliter les échanges, donc stimuler l'économie, il faut ce quai. De plus, le propriétaire va lotir et faire construire sur son terrain, et «quand le bâtiment va, tout va»<sup>27</sup>. Enfin, le 9 mai 1862, le «quai du Steir»<sup>28</sup> est achevé.

La destruction de ces murailles a semblé, au milieu du XIX<sup>e</sup> siècle, ne poser aucun problème, ou presque. À Quimper l'intérêt porté à ce que l'on commence tout juste à qualifier de patrimoine, reste alors limité à quelques amateurs éclairés et au cercle des érudits locaux : seuls quelques auteurs de la Société archéologique du Finistère déplorent le démantèlement des remparts, ou, surtout, la destruction du cloître franciscain. Il est certain que le couvent, monument magnifique, était digne d'être conservé et, qu'à côté de ce bâtiment précieux, les vieux murs envahis de lierre ne devaient pas susciter beaucoup d'enthousiasme. Ce qui rend d'autant plus étonnante la réflexion de ce conseiller municipal qui «regrettera les vieux murs condamnés à disparaître». Au moins voit-on dès ce moment apparaître une sensibilité à la question patrimoniale dans les débats qui concernent les murailles. Mais il faudra encore beaucoup de temps pour que cette dernière s'impose dans les esprits.

<sup>27</sup> Arch. mun. Quimper, 1 D 19, délibérations du conseil municipal (1854-1862) (Porquier, maire).

<sup>28</sup> Arch. mun. Quimper, 1 D 20, délibérations du conseil municipal (1862-1871).

## Mise en vente de la Ville Close de Concarneau

On retrouve cependant des manifestations de cette sensibilité dans les débats qui ont lieu autour de la mise en vente de la Ville Close de Concarneau. À la toute fin du XIX<sup>e</sup> siècle la place forte de Concarneau, dont l'importance a décliné, est déclassée. Et en 1898, le ministère de la Guerre décide de se débarrasser de certaines parties de la Ville Close dont il n'a plus l'utilité.

Commence alors une très longue série de négociations complexes entre les divers acteurs intéressés par les fortifications de Concarneau : le ministère de la Guerre et la ville de Concarneau, concernés au premier chef, mais aussi l'État – par le biais de l'administration des Domaines et du ministère des Finances – et enfin le ministère de l'Instruction publique et des Beaux-Arts, qui se trouve impliqué quand la demande est faite de classer Monument historique la Ville Close.

Le 27 septembre 1898 un procès-verbal de la remise aux Domaines d'«une partie de l'enceinte de la Ville Close» est dressé<sup>29</sup>. Il décrit les éléments de la Ville Close à remettre aux Domaines. En fait il s'agit surtout de courtines, de trois tours (de la Fortune, Neuve et au Vin) et de l'entrée de la Ville Close, dans le but, par ailleurs clairement affirmé, de les vendre et d'en tirer profit. Il n'est absolument pas question ici de conserver l'intégrité de l'enceinte ou de préserver un monument, il s'agit seulement d'en vendre les pierres.

Nous ne disposons, concernant la Ville Close de Concarneau, que de peu d'archives locales ; cela tient au fait que la Ville Close a appartenu durant tout le XIX<sup>e</sup> siècle et depuis «des temps immémoriaux» au ministère de la Guerre<sup>30</sup>. Ce procès-verbal de 1898 détermine différentes parties à aliéner dont : «Partie I : la chaussée (emplacement du 1<sup>er</sup> pont-levis), le ravelin (appelé cavalier), la route traversant la demi-lune et la chaussée sous la porte (emplacement du 3<sup>e</sup> pont-levis) - Partie II : la chaussée allant de la Tour au vin jusqu'à la Tour du Passage». Le procès-verbal note, comme à regret : «Les parties I et II (...) semblent ne pouvoir être aliénées qu'au profit de la Ville de Concarneau.» En effet, la commune de

<sup>29</sup> C'est une dépêche ministérielle du 12 juillet 1898 qui autorise la remise aux Domaines, par le service du Génie, de l'enceinte de la Ville Close de Concarneau. Le procès-verbal est dressé par Guérandel, chef de bataillon, chef du Génie à Brest et Roper, receveur des Domaines à Brest, agissant conformément aux ordres reçus de M. le Directeur des Domaines à Quimper. Arch. dép. Finistère, 2 Q 456, Domaines nationaux Concarneau, dossier Concarneau ouvrages militaires, 1844-1940, sous-dossier Concarneau, 1898-1900.

<sup>30</sup> Le procès-verbal dressé en 1898, lors de la remise de parties de la Ville Close aux Domaines, précise que l'armée en «a la jouissance depuis un temps immémorial», Arch. dép. Finistère, *ibidem*.

Concarneau peut faire valoir un intérêt d'utilité publique sur ces parties car elles «constituent des voies d'accès à la Ville Close», comme le précise le procès-verbal et donc peuvent être achetées à moindre coût.

Deux mois après l'établissement de ce procès-verbal, le 19 novembre 1898, une délibération du conseil municipal de Concarneau mentionne une «protestation contre la vente de la Ville Close». En voici les termes : «Le conseil municipal à l'unanimité s'associe aux pétitionnaires qui ont signé la requête à monsieur le Ministre de la Guerre en vue [d'empêcher] l'acte de vandalisme que constituerait la vente des remparts. Émet le vœu à l'unanimité que la cession des dits remparts ne soit pas remise par le département de la guerre à l'administration des Domaines pour les mêmes motifs que ceux exposés sur la pétition signée par 263 habitants»<sup>31</sup>. Il est temps d'intervenir, le procès-verbal a été envoyé depuis longtemps au ministère concerné.

Le vocabulaire utilisé par la délibération du conseil municipal, en faisant référence à un «acte de vandalisme», montre cependant que l'intégration de la Ville Close dans la sphère patrimoniale est déjà réalisée. Une valeur esthétique, artistique, est attribuée à la Ville Close. L'avantage de ces remparts est qu'ils forment un ensemble cohérent, très visible, que les visiteurs appréhendent aisément et très bien conservé (grâce à ce même ministère de la Guerre qui entend alors s'en débarrasser, ce qui est pour le moins paradoxal).

Nous ne savons que peu de choses concernant cette pétition<sup>32</sup>. Un article du journal *Le Finistère* cependant, daté du 18 février 1902, fait référence à une communauté d'artistes peintres qui en aurait été à l'origine. Celle-ci aurait été lancée, d'après Mme Billochon, archiviste municipale à Concarneau, par le peintre Fernand Legoût-Gérard, installé près de Concarneau à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle<sup>33</sup>. Il est également peintre officiel de la Marine et cette fonction le rend peut-être encore plus sensible au destin de la Ville Close de Concarneau. Ami d'enfance du ministre des Beaux-Arts

<sup>31</sup> Arch. mun. Concarneau, registre des délibérations du conseil municipal, du 3-4-1897 au 9-8-1902.

<sup>32</sup> Elle ne se trouve ni aux Archives départementales du Finistère, ni aux Archives municipales de Concarneau. Peut être au Service historique de l'Armée de Terre, au château de Vincennes, mais les archives postérieures à 1875, concernant Concarneau, ne sont pas encore classées.

<sup>33</sup> Fernand Legoût-Gérard, peintre et graveur (1856-1924) est originaire de Saint-Lô. Il a peint un grand nombre de scènes de la vie populaire en Bretagne, notamment sur Concarneau : *Les barques de pêche à Concarneau, Dans le port de Concarneau, Le marché à Concarneau, Claire journée d'automne, Coin de marché à Concarneau, Concarneau*. Il finit par s'installer près de Concarneau. BÉNÉZIT, E., *Dictionnaire critique et documentaire des peintres, sculpteurs, dessinateurs et graveurs*, Librairie Gründ, Paris, (1<sup>re</sup> édition 1911-1923), nouvelle édition 1976, tome 6, p. 543.

de l'époque, Georges Leygues, Fernand Legoût-Gérard envoie cette pétition directement à son ami au ministère<sup>34</sup> en espérant le classement des remparts. Avec lui se mobilise toute une «colonie d'artistes», très liés aux milieux parisiens, qui séjournent à Concarneau ou dans les environs et apprécient ses paysages... et sa Ville Close. Le peintre Émile Hirschfeld, par exemple, a vue depuis son atelier sur la Ville Close. D'une manière plus générale, l'influence des peintres et lithographes de la Bretagne au XIX<sup>e</sup> siècle sur la perception des paysages et du patrimoine, notamment des villes médiévales, est indéniable<sup>35</sup>.

La démarche aboutit rapidement. Dès janvier 1899, le directeur général des Domaines décide que les fortifications de la Ville Close, dont la municipalité de Concarneau demande l'acquisition, ne seront pas mises en adjudication. Puis, le 27 février 1899 le ministère de l'Instruction publique et des Beaux-Arts arrête que «conformément à l'avis émis par la Commission des Monuments historiques... Vu le consentement du ministère de la Guerre<sup>36</sup>, les remparts de la ville de Concarneau sont classés parmi les Monuments historiques».

Conclusion : le 16 septembre 1899 le conseil municipal, en cession extraordinaire, enregistre la cession à l'amiable (le 7 août) à la ville de Concarneau, moyennant 8 000 F, des terrains et bâtiments des fortifications de la Ville Close (sous la condition que la ville close soit déclarée d'intérêt public). Le conseil note en conséquence que «le maintien des fortifications que la commune se propose d'acquérir s'impose pour la défense de la ville close contre les érosions de la mer»<sup>37</sup>.

Si cette affaire est si rapidement menée c'est peut-être également parce que le ministère des Beaux-Arts était déjà sensibilisé à l'intérêt que présente la Ville Close de Concarneau. En effet, quelques années auparavant, en 1893, un rapport émanant de l'inspecteur des Monuments historiques en tournée en Bretagne propose de classer, entre autres, les remparts de Concarneau. L'inspecteur justifie cette demande en ces termes : «J'ai eu à diverses reprises l'occasion de constater que de nombreuses lacunes

<sup>34</sup> Le ministre de l'Instruction publique et des Beaux-Arts à ce moment est Georges Leygues (1857-1933) en poste à ce ministère du 1<sup>er</sup> novembre 1898 au 6 juin 1902. YVERT, B., *Dictionnaire des ministres (1789-1989)*, Perrin, Paris, 1990, p. 332.

<sup>35</sup> Voir DUPOUY, A., *Les peintres de Bretagne* (1<sup>re</sup> série), collection bretonne, édition La Bretagne Touristique, Saint-Brieuc, 1924. Voir les travaux de Denise Delouche sur Dinan en particulier.

<sup>36</sup> Charles de Freycinet (1828-1923) ministre de la Guerre du 1<sup>er</sup> novembre 1898 au 6 juin 1899. Durant cette période les ministres demeurent si peu de temps en poste qu'il ne semble pas que les décisions soient à lier avec leur personnalité. C'est le ministère, quelle que soit la personne à sa tête, qui traite les dossiers.

<sup>37</sup> Arch. mun. Concarneau, 3 R 4-6, (classements et arrêtés).

semblaient subsister dans la liste des édifices classés de cette région et que plusieurs monuments bretons qui ne jouissaient pas encore de la faveur du classement méritaient de bénéficier de la protection qu'est appelée à leur assurer cette mesure [...] La vieille ville close de Concarneau est entourée d'épais remparts flanqués de tours à créneaux et mâchicoulis [...] L'ensemble de cette cité est remarquable et ces remparts manquent, suivant moi, à la liste des monuments classés du Finistère [...]»<sup>38</sup>.

Quelques années plus tard, en 1906, Jean Trévédy, érudit, membre de l'Association bretonne et de la Société archéologique du Finistère, se réjouit dans un *Essai sur l'histoire de Concarneau* du dénouement intervenu concernant les remparts de Concarneau : «Un dernier mot, le 27 février 1899, écrit-il, les remparts de Concarneau ont été très justement classés parmi les Monuments historiques [...] Concarneau a été mieux inspiré que tant d'autres villes, détruisant sans nécessité des tours qui furent leurs défenses et qui restaient leurs ornements ! Honneur à Concarneau !»<sup>39</sup>.

La Ville Close de Concarneau figure ainsi parmi les premières enceintes urbaines médiévales à être intégralement classée Monument historique en Bretagne. Les tous premiers remparts classés sont ceux de Guérande en 1875, puis ceux de Dinan en 1886, ensuite viennent Concarneau puis Saint-Malo. L'ancienne place forte bénéficie à l'époque de la visibilité qu'offre un site exceptionnel, une île fortifiée, et de l'attrait qu'il présente aux yeux des artistes peintres.

Quimper, bien qu'ayant conservé une grande partie de sa ceinture médiévale, doit patienter encore un peu avant que ses remparts ne soient reconnus officiellement. Les «restes des anciens remparts appartenant à la ville et au département» sont classés en 1909, le 14 juin. Ce qui demeure malgré tout un classement de remparts assez précoce, car dans le reste de la Bretagne, les classements Monuments historiques de remparts urbains interviennent surtout après 1913, en particulier dans les années 1926-1928. C'est le cas à Vitré où la tour de la Bridolle est inscrite le 13 février 1926 puis les restes de la porte d'Embas le 5 novembre de cette même année, ou encore à Vannes où, même si la porte Saint-Patern, ou porte Prison, est le premier monument de l'enceinte à être classé Monument historique le 2 mai 1912, la tour du Connétable est classée le 28 avril 1927, la tour Trompette le 23 mai suivant, ainsi que la tour des Filles ou du Bourreau,

<sup>38</sup> «Rapport et propositions de classement touchant des monuments de la Bretagne» (Direction des Beaux Arts 19 septembre 1893), document signé René Goux (?), Service documentation du ministère de la Culture, dossier Monuments historiques du Finistère, Concarneau, remparts, ville close.

<sup>39</sup> TRÉVÉDY, J., «Essai sur l'histoire de Concarneau», *Association bretonne*, tome 25, 1906, p. 211.

les Portes Calmont et Saint-Jean, le 29 juillet 1927. Quimper, comme Concarneau, témoigne donc d'un attachement précoce à ce patrimoine urbain longtemps négligé, aujourd'hui valorisé<sup>40</sup>.

Nous avons choisi d'adopter ici une perspective longue car elle nous semble la plus propice à illustrer les lentes évolutions des villes. Baliser le devenir des enceintes urbaines médiévales de Concarneau et Quimper à travers les siècles, depuis leur érection jusqu'au début du xx<sup>e</sup> siècle, nous permet d'illustrer la mutation de ces monuments depuis leur origine militaire jusqu'à leur nature urbaine puis leur reconnaissance patrimoniale. Si le rempart est né de la nécessité, au temps des batailles, sa conservation par la suite n'a pas toujours été volontaire. Tout au long de l'époque moderne les enceintes sont bien plus conservées par inertie que par choix. L'exemple de Quimper illustre parfaitement la situation de nombreuses villes qui oublient durablement leurs enceintes dans le tissu urbain ou les sacrifient, tout ou partie, sur l'autel de la modernité. L'éclatement du tissu urbain se produit dès le xviii<sup>e</sup> siècle pour les plus grandes villes (en Bretagne, Rennes et Nantes), mais avec un peu de retard, donc au cours du xix<sup>e</sup> siècle, dans les petites villes bretonnes. Les remparts sont alors largement ignorés, sauf dans des sites exceptionnels comme celui de Concarneau. Néanmoins la reconnaissance, difficile, de ce patrimoine et la mobilisation qu'il suscite au xix<sup>e</sup> siècle, qui aboutit au classement Monument historique, traduisent un besoin d'ancrage dans le temps, dans l'histoire. Ainsi les hommes du siècle dernier, en protégeant leurs murs, nous montrent à quel point ces remparts pouvaient encore leur être nécessaires. Non plus sans doute face à des ennemis de chair et de sang mais face au temps.

Manuelle AQUILINA

Docteur en histoire (CERHIO, Rennes)

<sup>40</sup> Voir AQUILINA, M., *Regards sur le Moyen Âge, Émergence et mise en communication d'un patrimoine médiéval : les remparts urbains aux xix<sup>e</sup> et xx<sup>e</sup> siècles en Bretagne*, doctorat d'histoire, sous la direction de B. Merdrignac, Rennes, 2005.

## RÉSUMÉ

Si l'image de Concarneau est centrée sur la ville close du Moyen Âge, Quimper n'évoque pas d'emblée la cité médiévale cernée de remparts qu'elle a été. Les deux villes ont cependant en commun d'avoir été entourées d'une enceinte urbaine durant le Moyen Âge. Mais très vite après la fin du Moyen Âge, sous l'effet du développement économique et urbain, la muraille de Quimper devient inutile. Ses remparts deviennent alors de simples éléments urbains, en partie détruits au fil du temps. Ceux de Concarneau en revanche sont conservés car elle demeure encore un temps place de guerre. À la fin du XIX<sup>e</sup> siècle cependant, la Ville Close n'est plus utile à la défense et la cité est déclassée. C'est alors qu'émerge une autre fonction de ces remparts, oubliés à Quimper et déclassés à Concarneau, une fonction historique, patrimoniale qui amène leur classement au titre de Monuments historiques. Le destin de ces murailles médiévales, évoluant depuis les nécessités de la guerre au Moyen Âge jusqu'à la reconnaissance patrimoniale du XX<sup>e</sup> siècle, se trouve en fait sans cesse confronté à la nature contradictoire de ces objets urbains à la fois remparts et murs de ville.